



# OBVRLY

Organisme de bassins versants  
des rivières du Loup et des Yamachiche



## Rapport annuel 2019-2020



*Dans le sens de l'eau !*

# Table des matières

Mot du président . . . . .	3
Mot du directeur général . . . . .	4
Présentation de l'Organisme . . . . .	5
Conseil d'administration . . . . .	7
Permanence. . . . .	9
Rapport des activités . . . . .	10
ORIENTATION 1 : Accroître la reconnaissance et la crédibilité de l'OBVRLY . . . . .	10
ORIENTATION 2 : Développer l'expertise et les savoir-faire de l'OBVRLY sur les grands dossiers de la gestion de l'eau. . . . .	11
ORIENTATION 3 : Assurer la mobilisation et la concertation des acteurs de l'eau. . . . .	12
ORIENTATION 4 : Consolider les structures de fonctionnement de l'Organisme . . . . .	13
ORIENTATION 5 : Réaliser la mise à jour, la promotion et le suivi de la mise en œuvre du PDE . . . . .	15
ORIENTATION 6 : Soutenir les acteurs de l'eau dans la mise en œuvre du PDE . . . . .	21
ORIENTATION 7 : Structurer et mettre en œuvre la stratégie de communication de l'OBVRLY . . . . .	28
Plan d'action 2020-2021 . . . . .	30
Budget 2020-2021. . . . .	35
Partenaires . . . . .	36

## Mot du président

Bonjour à tous,



C'est avec grand plaisir que j'ai accepté la présidence de l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY) lors de son Assemblée générale annuelle, le 1er juin 2017. Je siége comme administrateur à l'Organisme depuis le 11 juin 2009 et j'ai occupé les fonctions de secrétaire de 2011 à 2017.

Après une année 2018-2019 très chargée au niveau administratif, notre organisme a poursuivi en 2019-2020 son développement grâce à la nouvelle convention d'aide financière signée le 22 mars 2018 qui garantit un financement bonifié des OBV jusqu'en 2021. Nous avons pu engager de nouvelles personnes pour remplir encore plus adéquatement notre mission, principalement dans les volets mobilisation et concertation des acteurs de l'eau, mise à jour/promotion/suivi de la mise en œuvre des actions du Plan directeur de l'eau (PDE) et planification d'une stratégie de communication.

En 2019-2020, l'Organisme a répondu aux nouvelles manières de rendre des comptes au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) concernant la priorisation des problématiques du PDE, la mobilisation des acteurs de l'eau, le plan d'acquisition des connaissances pour le PDE et l'intégration de ces données selon les modèles fournis.

L'année 2020-2021 sera une année charnière en matière de gestion responsable et intégrée de l'eau. Les inondations de 2017 et 2019 ont mis en évidence l'urgence de planifier le développement du territoire dans une perspective de bassin versant en tenant davantage compte des fonctions des milieux humides et hydriques et de l'importance d'une cartographie des zones inondables actualisée. L'OBVRLY, fort de son réseau désormais pleinement reconnu comme partenaire majeur du gouvernement, continuera d'offrir son expertise aux municipalités, entreprises, groupes sociaux et environnementaux dans ces tâches essentielles à la protection de la « ressource en eau », notre patrimoine collectif.

Merci au personnel en place et aux membres du conseil d'administration pour tout le travail accompli et pour l'adaptation au contexte de la COVID-19 en fin d'année financière qui a nécessité la mise en place du télétravail de tous les membres du personnel et des CA à distance.

Merci de l'intérêt que vous portez au bilan de nos activités.

Bonne lecture,

*Pierre Deshaies, président*

# Mot du directeur général



Chers partenaires,

L'année 2019-2020 pourrait se résumer en un mot : adaptation. En premier lieu, une adaptation en lien avec les projets qui se sont multipliés tout au long de l'année et auxquels les membres du personnel de l'Organisme ont su répondre en tout temps. En deuxième lieu, une adaptation au sein de l'équipe de travail, dont les rangs ont encore gonflé cette année, l'Organisme comptant maintenant huit employé(e)s à temps plein. Finalement et non la moindre, une adaptation au contexte de la CO-VID-19 en fin d'année financière qui a forcé la mise en place du télétravail de tous les membres du personnel. En tant qu'organisme de concertation, cette situation nécessitera une réorganisation importante des processus actuels afin de susciter l'engagement et la mobilisation des acteurs de l'eau du territoire dans la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE).

L'année 2019-2020 a été marquée par la réalisation de plusieurs projets touchant différents aspects de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant. Premièrement, l'Organisme a coordonné une démarche de priorisation des problématiques de son Plan directeur de l'eau. Cette démarche a permis de recueillir l'opinion de plusieurs centaines de personnes et d'identifier cinq problématiques prioritaires. L'Organisme a également poursuivi la réalisation de relevés sanitaires au sein de quatre municipalités afin de les soutenir dans l'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées. Deuxièmement, l'équipe de l'OBVRLY a soutenu la MRC de Maskinongé dans la mise à jour de la cartographie des zones inondables, notamment par la délimitation de la ligne des hautes eaux (LHE) sur plus de 50 kilomètres, l'installation d'une station nivométrique, etc. Troisièmement, l'OBVRLY a également coordonné la deuxième phase du projet concernant la qualité de l'eau des puits privés de la Mauricie. Au total, plus de 500 analyses ont été réalisées et autant de personnes sensibilisées. En partenariat avec le MFFP, l'OBVRLY a également procédé à la caractérisation des obstacles à la dispersion de la carpe asiatique, une espèce de poisson exotique envahissante qui représente un risque pour l'intégrité des écosystèmes aquatiques. Finalement, plusieurs autres projets et activités de concertation, présentés dans ce rapport annuel, ont permis à l'OBVRLY et à ses partenaires de continuer la mise en œuvre du plan d'action du PDE.

L'année 2020-2021 s'annonce elle aussi très intéressante avec notamment la poursuite du Plan régional des milieux humides et hydriques, l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable de cinq municipalités du territoire, la mise à jour des objectifs de conservation des ressources en eau et des milieux associés, la poursuite des projets en milieu agricole et j'en passe. Nul doute que les acteurs de l'eau de la zone du Loup-Yamachiche seront mis à contribution dans une approche concertée !

Pour terminer, je tiens à remercier tous les administrateurs et administratrices de l'Organisme. Leurs conseils, leur disponibilité et leur soutien tout au long de la dernière année ont été essentiels. Finalement, merci aux membres du personnel qui, par leur professionnalisme, leur expertise, leur rigueur et leur dynamisme, permettent, jour après jour, à l'Organisme de se développer au sein de son milieu.

Bonne lecture,

*Francis Clément, directeur général*

# Présentation de l'Organisme

## Mission

Réaliser la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant en concertant et en mobilisant les acteurs de l'eau du territoire d'intervention

## Vision

À l'horizon 2025, l'OBVRLY est l'Organisme de référence dans l'élaboration et la mise en œuvre de solutions concertées pour relever les défis en gestion intégrée de l'eau. Les ressources aquatiques du territoire sont de qualité et accessibles aux acteurs de l'eau qui en assurent un développement et une utilisation durables.

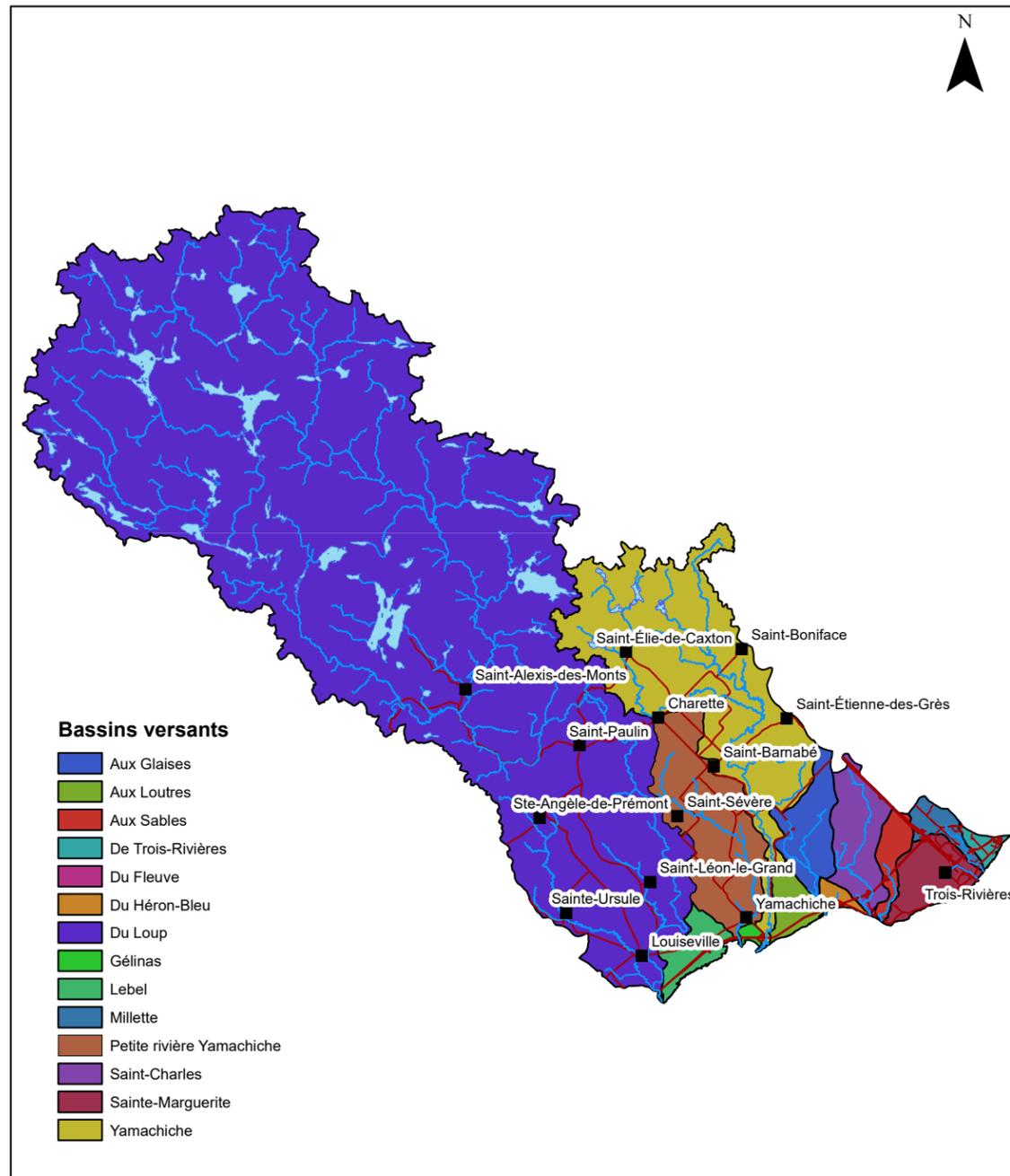
## Mandats

- Mettre à jour, faire la promotion, la mise en œuvre et le suivi de la mise en œuvre du plan directeur de l'eau (PDE) des bassins versants de la zone du Loup-Yamachiche
- Mettre en œuvre, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau des bassins versants de la zone du Loup-Yamachiche, dans le but d'assurer la protection du milieu hydrique et des ressources qui y sont associées
- Assurer la concertation à l'échelle des bassins versants entre tous les intervenants ayant un intérêt dans la gestion intégrée des ressources en eau
- Favoriser une planification cohérente de l'ensemble des activités réalisées dans les bassins versants de la zone du Loup-Yamachiche
- Informer, sensibiliser, mobiliser et faire des recommandations aux différents acteurs de l'eau sur l'état socio-environnemental des bassins versants du territoire
- Contribuer au développement durable et à la mise en valeur des potentiels des milieux humides et hydriques du territoire d'intervention que ce soit au niveau touristique, patrimonial, économique et écologique
- Participer aux tables de concertation de la gestion intégrée du Saint-Laurent
- Solliciter, recevoir et administrer les dons, legs, subventions et autres contributions en argent, en valeur mobilière ou immobilière



# Présentation de l'Organisme

## Bassins versants de la zone Loup-Yamachiche



### Bassins versants

- Aux Glaises
- Aux Loutres
- Aux Sables
- De Trois-Rivières
- Du Fleuve
- Du Héron-Bleu
- Du Loup
- Gélinas
- Lebel
- Millette
- Petite rivière Yamachiche
- Saint-Charles
- Sainte-Marguerite
- Yamachiche

### Légende

- Plans d'eau
- Cours d'eau
- Routes principales

### Système de référence:

Datum: NAD 1983 (SCRS)  
Projection: MTM Zone 8  
0 5 10 km  
1:450 000

### Sources des données:

Gouvernement du Québec

### Projet:

Plan directeur de l'eau de la zone Loup-Yamachiche, mise à jour de 2020



# Conseil d'administration

## Secteur municipal



**Michel Bourassa**  
Maire de Saint-Alexis-des-Monts



**Laurence Requilé**  
Conseillère municipale à Saint-Paulin



**Martin Laterreur**  
Conseiller municipal à Saint-Léon-le-Grand



**Dominic Gervain**  
Conseiller municipal d'Yamachiche



**Poste Vacant**  
Représentant de la régie d'aqueduc de Grand-Pré

## Secteur communautaire



**Guy Fradette, secrétaire**  
Comité DD Yamachiche



**Louis allard, 1er vice-président**  
Résidant riverain du bassin versant de la rivière du Loup



**Pierre Deshaies, président**  
Résidant riverain du bassin versant de la rivière Yamachiche



**Diane Rivard**  
Présidente de l'association des propriétaires du Lac-à-la-Pêche



**Lauréanne Daneau**  
Directrice générale du Conseil régional de l'environnement

## Secteur économique



**Emmanuel Kelhetter**  
Syndicat de l'UPA de Maskinongé



**Clovis Paquin, Administrateur au**  
Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie



**Jean Lemieux, trésorier**  
Administrateur de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie



**Guy Vachon, 2e vice-président**  
Administrateur de l'Auberge Le Baluchon de Saint-Paulin



**Poste Vacant**  
Représentant(e) du secteur touristique

# Conseil d'administration

**Réunions du conseil d'administration**

28 mai (électronique)  
29 mai  
30 juillet (électronique)  
25 septembre  
28 novembre  
10 mars

**Réunions du comité de gouvernance**

28 octobre 2019  
18 février 2020

**Réunion du comité PDE**

30 janvier 2020

## Principaux gestes posés par le CA

- Recrutement de nouveaux membres du conseil d'administration
- Concertation pour la priorisation des problématiques du PDE
- Mise en place d'un fonds d'urgence
- Création d'un programme de financement pour les projets scolaires en lien avec la gestion de l'eau
- Réalisation d'un audit financier pour l'exercice 2019-2020
- Ajustements à la *Politique de gestion des ressources humaines*

# Permanence



**Francis Clément**  
Directeur général



**Pierre-Marc Constantin**  
Coordonnateur du  
Plan directeur de l'eau



**Geneviève Richard**  
Chargée de projet



**Catherine Dubois**  
Chargée de projet



**Lison Pakula**  
Coordonnatrice de  
projets



**Mélanie Cléroux**  
Chargée de projet



**Mélanie Chartier**  
Adjointe  
administrative



**Alexandre  
Bérubé-Tellier**  
Chargé de projet



**Emmanuelle  
Beaumier**  
Stagiaire en  
environnement



**Laurent Lessard**  
Stagiaire en  
environnement



## ORIENTATION 1 : Accroître la reconnaissance et la crédibilité de l'OBVRLY

Participer aux comités et tables de concertation du territoire liés à la gestion de l'eau

- Comité de développement durable de la MRC de Maskinongé
- Table de concertation régionale de l'estuaire fluvial (TCREF)
- Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre (TCRLSP)
- Table de concertation régionale en agroenvironnement de la Mauricie (TCRAM)
- Comité aviseur local de la Réserve Mastigouche
- Table d'expertise en développement durable de la Mauricie (TEDD)
- 22e Rendez-vous des OBV (octobre 2019)
- Congrès annuel de l'Association des biologistes du Québec (ABQ)
- Vision Maskinongé
- Comité de mise en valeur du bassin versant de la rivière Milette

Établir et consolider des partenariats avec les organismes impliqués dans la gestion de l'eau du territoire d'intervention

- CJE Maskinongé
- MRC de Maskinongé
- OBV de la Mauricie
- UQTR
- CIUSSS-MCQ
- CRE Mauricie
- Et plusieurs municipalités du territoire

Participer de façon objective et scientifique aux consultations sur les dossiers relatifs à l'eau

- Consultation du BAPE sur les *Projets de douze réserves de biodiversité et d'une réserve aquatique dans la région administrative de la Mauricie*
- Atelier de conservation du Parc national de la Mauricie
- Politique faune



## ORIENTATION 2 : Développer l'expertise et les savoir-faire de l'OBVRLY sur les grands dossiers de la gestion de l'eau

Soutenir la formation continue des employé(e)s

### Mai 2019

- Formation plantes envahissantes - Renouée du Japon : l'ABC en matière de lutte (Université Laval), Catherine

### Octobre 2019

- Formation de coordonnateur *J'adopte un cours d'eau* (G3E), Catherine

### Février 2020

- Formation sur les cultures de couvertures et les engrais verts (CETAB), Pierre-Marc

### Mars 2020

- Gestion de projets selon la méthode AGILE (CRE Mauricie), Catherine et Geneviève
- Relevés nivométriques (MELCC), Catherine et Geneviève
- Utilisation et entretien des appareils YSI (Hoskin), Pierre-Marc et Geneviève
- Cartographie des fonctions écologiques rendues par les milieux humides (Université de Sherbrooke), Catherine

Favoriser la participation des employé(e)s aux activités des partenaires régionaux (TCR, OBV, MRC, CRE, etc.) et nationaux (ROBVQ)

La participation des membres du personnel aux activités des partenaires est fortement encouragée afin d'assurer une présence en continu en plus de permettre aux membres du personnel de réseauter auprès des partenaires. Le forum annuel de la TCREF, les Rendez-vous des OBV, le congrès annuel de l'ABQ ne sont que quelques exemples des événements auxquels les membres du personnel participent.





### ORIENTATION 3 : Assurer la mobilisation et la concertation des acteurs de l'eau

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des acteurs de l'eau

Le coordonnateur du *Plan directeur de l'eau* a participé à l'automne 2019 à l'élaboration du document *Aide-mémoire : construire sa stratégie de mobilisation en 8 étapes*<sup>1</sup>. Dans le cadre de la démarche de priorisation des problématiques du territoire en 2019, l'OBVRLY a profité de l'occasion pour évaluer une version simplifiée d'une stratégie de consultation et de concertation. Soutenu par les expériences acquises et par l'aide-mémoire, l'OBVRLY élaborera une stratégie formelle de mobilisation des acteurs de l'eau de son territoire en 2020, et ce, en collaborant étroitement avec ses partenaires.

Évaluer la pertinence de la mise en place de tables de concertation et les mettre en place au besoin

Le comité de gouvernance de l'Organisme a commencé à évaluer la pertinence de la séparation du conseil d'administration et de la table de concertation. Les discussions se poursuivront en 2020-2021 afin de prendre une décision éclairée et de faire les ajustements aux documents et structures organisationnels, au besoin.



<sup>1</sup>ROBVQ, 2020. *Aide-mémoire : construire sa stratégie de mobilisation en 8 étapes*, Regroupement des organismes de bassins versants du Québec, Québec, 18 pages.



### ORIENTATION 4 : Consolider les structures de fonctionnement de l'Organisme

Tenir une formation sur la gouvernance pour les administrateurs(trices)

Une formation sur la gouvernance a été offerte aux membres du conseil d'administration de l'Organisme. La formation, tenue le 19 septembre 2020, a été fort appréciée et a permis de présenter les bases de la saine gouvernance, les rôles distincts du conseil d'administration et de la direction générale, etc. Au total, quatre personnes de l'Organisme y ont participé.

Identifier et développer les politiques pertinentes pour améliorer le fonctionnement de l'Organisme

Dans un souci de saine gouvernance, l'Organisme évalue en continu les besoins en politiques afin d'améliorer le fonctionnement et de limiter les zones d'incertitude. En 2019-2020, l'Organisme n'a pas adopté de nouvelles politiques, mais a mis à jour sa *Politique de gestion des ressources humaines*. Une politique sur le télétravail sera par ailleurs rédigée dans les prochains mois.

Réaliser des mandats visant la planification, la caractérisation, l'éducation et la sensibilisation en lien avec les problématiques de gestion de l'eau auprès des partenaires

#### Caractérisation de l'étang du Moulin seigneurial

Dans le but d'offrir des activités d'initiation à la pêche sportive pour les jeunes en partenariat avec la Ville de Trois-Rivières, une caractérisation de l'étang du Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac et un ensemencement test (50 spécimens) ont été réalisés à l'été 2019. L'objectif était de confirmer le potentiel de survie d'individus d'Ombles de fontaine (*Salvelinus Fontinalis*) en vue d'un ensemencement envisagé en 2021. Les résultats de l'étude démontrent que les paramètres de l'habitat semblent propices à la tenue de l'activité.





### Caractérisation des obstacles à la dispersion de la carpe asiatique

En collaboration avec le MFFP et dans le contexte d'une démarche provinciale<sup>2</sup>, l'OBVRLY a caractérisé pour une deuxième année consécutive les obstacles potentiels à la dispersion de la carpe asiatique sur les principaux cours d'eau de son territoire. Cette démarche a permis de récolter les données nécessaires à l'évaluation de la probabilité de dispersion de la carpe asiatique, une espèce exotique envahissante. La carpe asiatique (regroupant 4 espèces de carpes) peut avoir des impacts écologiques négatifs sur la structure d'un écosystème, notamment en endommageant l'habitat et en entrant en compétition avec les espèces indigènes. Au total, ce sont quatre obstacles qui ont été visités de façon régulière de mai à octobre 2019, ce qui représente un peu plus d'un mois de relevés sur le terrain.



### Périphyton Saint-Élie-de-Caxton

Afin de compléter l'étude des lacs présents sur son territoire<sup>3</sup>, la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a mandaté l'OBVRLY pour réaliser la caractérisation du périphyton (communauté d'algues microscopiques de couleur brun ou vert fixée à un substrat solide comme les roches et les troncs d'arbres). Les études scientifiques montrent que l'abondance de périphyton augmente avec l'enrichissement d'un lac en phosphore. Le suivi du périphyton représente une méthode simple et efficace d'évaluation de l'état trophique des lacs. Les lacs suivants ont été caractérisés : Petit et Grand lacs Long, lac Plaisant, lac Bell, lacs du Barrage et Garand, Petit lac Rose. Le suivi a été réalisé pendant trois années, soit en 2017, 2018 et 2019.

<sup>2</sup> POULIOT, R. et O. MORISSETTE (2019). *Risques de dispersion des carpes asiatiques dans les tributaires du fleuve Saint-Laurent, Aspects théoriques, évaluation préliminaire de la franchissabilité des obstacles pour les carpes asiatiques et actions pouvant être mises en œuvre pour contribuer à la protection des eaux intérieures*, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Direction de l'expertise sur la faune aquatique, 163 p.

<sup>3</sup> BOISSONNEAULT, Y., 2020. *Suivi du périphyton de sept lacs de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, 2017, 2018 et 2019 : Petit et Grand lacs Long, lac Plaisant, lac Bell, lacs du Barrage et Garand et Petit lac Rose*, rapport réalisé en mars 2020 pour l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY) et pour la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, 48 pages et 1 annexe.



## ORIENTATION 5 : Réaliser la mise à jour, la promotion et le suivi de la mise en œuvre du PDE

Effectuer le suivi de la qualité de l'eau des milieux aquatiques du territoire

### Réseau-rivières et Réseau-benthos

L'OBVRLY effectue des campagnes d'échantillonnage des rivières dans le cadre du suivi de la qualité de l'eau des rivières du Québec (*Réseau-rivières*) du MELCC, et ce depuis plusieurs années. Encore cette année, l'Organisme a procédé à l'échantillonnage mensuel de 7 stations durant la période estivale (avril à octobre) et 5 stations durant la période hivernale (novembre à mars). L'OBVRLY a également procédé à l'échantillonnage d'une station à Charette dans le cadre du *Réseau-benthos* (MELCC). Finalement, toujours en partenariat avec le MELCC, l'OBVRLY a procédé à l'échantillonnage et l'analyse des diatomées sur 11 sites du bassin versant de la rivière du Loup. Ces algues unicellulaires tapissant les cours d'eau sont utilisées comme indicateurs biologiques afin de déterminer les conditions environnementales dans un cours d'eau. L'échantillonnage se poursuivra en 2020 et un rapport comparant les données avec celles de 2005 sera rendu disponible.



Développer et mettre en œuvre un plan d'acquisition de connaissance pour le PDE et intégrer les nouvelles données (mise à jour annuelle)

L'OBVRLY a procédé à une analyse du portrait de son plan directeur de l'eau et a élaboré le *Plan quinquennal d'acquisition de connaissances du PDE*. Ce document vise à identifier et prioriser les connaissances à acquérir au cours des cinq prochaines années en vue de bonifier le portrait du PDE. Des données sur l'état des pratiques en agroenvironnement, la mise à jour de données de qualité de l'eau des lacs et la cartographie des fonctions écologiques des milieux humides et hydriques du territoire figurent parmi les connaissances à acquérir à moyen terme.

En parallèle, l'équipe a mis à jour le portrait du PDE à partir des nouvelles données disponibles à l'échelle provinciale. Cette version à jour intégrera également les données nécessaires à l'élaboration d'objectifs de conservation des ressources en eau et des milieux associés, ce contenu étant maintenant obligatoire en vertu de la *Loi sur l'eau*<sup>4</sup>. La version à jour du PDE sera diffusée en ligne en mars 2021 et sera accessible à tous.

<sup>4</sup> *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés*



## Établir des partenariats dans le cadre de projets de recherche universitaires

L'Organisme collabore étroitement avec différentes institutions supérieures du Québec. En 2019-2020, un partenariat a été mis en place avec le Département des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Ce partenariat a permis à un groupe d'étudiants en géographie environnementale d'effectuer leurs travaux de session dans le cadre du cours *Travaux sur le terrain en environnement* sur le territoire d'intervention de l'OBVRLY et plus précisément dans le bassin versant de la rivière Milette.

Aussi, dans le cadre du programme provincial de documentation des inondations mis sur pied en 2017 par l'Université Laval, le MSP et le ROBVO, l'OBVRLY a mesuré de façon précise le niveau maximal atteint par les inondations à plusieurs endroits stratégiques sur le territoire en mai 2019, plus précisément dans la plaine inondable du lac Saint-Pierre.

## Mettre à jour la section du diagnostic du PDE

Le contenu du diagnostic du PDE a été ajusté afin de tenir compte des données mises à jour dans le portrait. Le diagnostic mettra également l'emphase sur les cinq problématiques prioritaires par les acteurs du territoire en 2019 (voir section sur la priorisation des problématiques).

Le diagnostic à jour permettra d'orienter l'OBVRLY et ses partenaires dans l'élaboration d'objectifs de conservation des ressources en eau et des milieux associés. La version à jour du PDE sera diffusée en ligne en mars 2021 et sera accessible à tous.

## Produire une synthèse personnalisée du PDE pour les municipalités

Les synthèses personnalisées sont des fiches qui présentent un résumé du *Plan directeur de l'eau* de l'OBVRLY adaptées à chaque municipalité. L'objectif des fiches synthèses est de faciliter la compréhension et l'appropriation de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant pour les municipalités du territoire de l'Organisme. Chaque fiche contient un bref portrait du territoire de la municipalité, les principales problématiques en lien avec la gestion de l'eau et un plan d'action personnalisé. Actuellement, l'élaboration du portrait et des problématiques est terminée pour chaque municipalité. Les plans d'action personnalisés seront construits en concertation avec les municipalités dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau plan d'action 2021-2026 de l'OBVRLY.

## Mettre à jour le plan d'action du PDE

Le plan d'action quinquennal du PDE en vigueur s'étant terminé en 2019, l'Organisme a débuté l'élaboration d'un nouveau plan d'action qui couvrira la période 2021-2026. Ce plan d'action sera élaboré en concertation avec les différents acteurs de l'eau du territoire. Les actions qui s'y trouveront découleront principalement des objectifs de conservation des ressources en eau et des milieux associés tout en assurant une continuité avec le plan d'action précédent. Ce nouveau plan d'action sera adopté en mars 2021.



## Prioriser les problématiques de la zone du Loup-Yamachiche selon le modèle fourni par le MELCC

En 2019, l'OBVRLY a procédé à l'exercice de priorisation des problématiques de son PDE. Cet exercice s'est déroulé en deux phases successives : une phase de consultation suivie d'une phase de concertation. Au total, ce sont plus de 400 individus qui ont participé à l'exercice. Voici un résumé de la démarche de consultation et de concertation menée par l'OBVRLY :

Groupe d'acteurs	Nombre de participants	Mécanismes de consultation/ concertation employé
Citoyens	228 (15 municipalités)	Sondage en ligne
Riverains	127 (5 associations de lac)	Ateliers avec les associations de lac
Municipaux	38 (5 municipalités)	Tournée municipale
Agricoles	6 (intervenants et entreprises)	Rencontres informelles
Mixte	10 (secteurs municipal, économique et communautaire)	Table de concertation

Cette démarche a permis de prioriser les problématiques suivantes :

1. Problèmes d'érosion
2. Contamination de l'eau par les coliformes fécaux
3. Contamination de l'eau par les pesticides
4. Contamination des eaux souterraines
5. Dégradation des milieux humides

« Évaluer les efforts » menant à la participation, à la mobilisation et à la concertation des acteurs, dans le cadre de la priorisation des problématiques de la zone du Loup-Yamachiche selon le modèle fourni par le MELCC

Suite à l'exercice de priorisation des problématiques du PDE, l'Organisme a réalisé un bilan des différents processus de consultation et de mobilisation mis de l'avant dans le cadre de la démarche. Cet exercice de réflexion a permis d'identifier des processus prometteurs tout en identifiant certaines lacunes. L'expérience acquise permettra de bonifier la future stratégie de mobilisation des acteurs de l'eau du territoire dont l'Organisme se dotera en 2020-2021.



Mettre à jour les éléments inscrits au PDE concernant les objectifs en matière de conservation des ressources en eau et des milieux qui leur sont associés établis par l'OBVRLY selon les attentes du MELCC

Tel que mentionné dans une section précédente, l'Organisme travaille actuellement sur la mise à jour des objectifs de conservation des ressources en eau et des milieux associés. En 2019, l'Organisme a réalisé un plan de travail pour la mise à jour du portrait-diagnostic, l'élaboration d'objectifs et d'un plan d'action. Toutes les activités seront centrées sur les ressources en eau et les milieux associés (équivalent aux milieux humides et hydriques) et seront arrimées aux autres documents de planification du territoire en cours de réalisation dont les *Plans régionaux des milieux humides et hydriques* et le *Plan de développement de la zone agricole* de la MRC de Maskinongé.

### Développer une offre d'activités éducatives

L'OBVRLY a monté trois options d'ateliers éducatifs afin d'offrir plusieurs options aux municipalités selon leur budget et leurs besoins :

1. Une journée complète avec une sortie sur le terrain en après-midi
2. Une demi-journée avec une sortie sur le terrain
3. Une demi-journée sans sortie sur le terrain

Dans chacun des cas, les enfants présents sont d'abord initiés aux notions d'écologie aquatique et de bassins versants. Une animation à l'aide d'une maquette d'un bassin versant a été développée ainsi que des jeux éducatifs sur les animaux aquatiques et sur la reconnaissance d'un cours d'eau en santé. De plus, un jeu *Serpents et échelles* géant sur le thème de l'eau et de l'écologie aquatique a aussi été développé par l'OBVRLY.

Pour les options 1 et 2 (avec une sortie sur le terrain), les enfants se rendent dans un cours d'eau à proximité afin d'y analyser la qualité de l'habitat aquatique et d'y prélever des échantillons d'invertébrés aquatiques. Par la suite, les enfants peuvent, à l'aide de fiches nouvellement développées, analyser leur propre échantillon ainsi qu'une diversité d'invertébrés aquatiques provenant de différents cours d'eau du territoire. Pour l'option 3 sans sortie terrain, des échantillons d'invertébrés seront amenés sur place et des activités éducatives sont présentées aux enfants.

En ce qui concerne les activités développées pour le milieu scolaire, elles ont été acquises grâce au programme *J'adopte un cours d'eau*. L'OBVRLY tient à remercier les caisses Desjardins de l'Ouest de la Mauricie pour leur contribution au projet. L'OBVRLY pourra offrir ces activités aux écoles de son territoire d'intervention à compter de l'automne 2020.



Réaliser des activités éducatives dans les écoles et les camps de jour municipaux

L'OBVRLY a réalisé trois activités éducatives dans le cadre de camps de jour au courant de l'été 2019 :

- Yamachiche (2 juillet)
- Saint-Léon-le-Grand (19 juillet)
- Charette (14 août)



Soutenir les partenaires dans la mise en œuvre des actions du PDE (demandes de subvention, expertise, etc.)

L'Organisme soutient actuellement la MRC de Maskinongé dans différents dossiers liés à des problématiques d'usages du territoire et de dynamique fluviale des cours d'eau. En 2019, l'Organisme a également offert son expertise lors de la mise à jour du plan des mesures d'urgence de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts afin de tenir compte des risques liés aux inondations. Finalement, l'Organisme a collaboré à la demande d'un permis de pêche scientifique à l'échelle provinciale dans le cadre d'un projet de recherche sur la chimie de l'eau des tributaires principaux du fleuve Saint-Laurent.

Participer aux activités liées à la révision du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Maskinongé

L'Organisme poursuit sa participation aux activités liées à la révision du *Schéma d'aménagement et de développement* de la MRC de Maskinongé afin d'assurer la promotion et l'arrimage du *Plan directeur de l'eau* (PDE).

Effectuer le suivi de la mise en œuvre des actions/réalisations du PDE auprès du MELCC selon le modèle fourni

À la fin de l'année 2019, un sondage a été envoyé aux différents acteurs identifiés dans le plan d'action du PDE afin de documenter les réalisations de 2019 sur le territoire. Ce sondage, additionné de quelques entrevues téléphoniques, a permis de documenter un total de 48 réalisations pour l'année 2019-2020.



## Planifier et effectuer le suivi du plan d'action

En 2019, l'Organisme a dressé le bilan du plan d'action du PDE en vigueur. Ce bilan a permis de documenter les différentes forces et faiblesses des processus actuellement utilisés pour assurer un suivi efficace de la mise en œuvre du plan d'action. Depuis 2014, 20 actions sont complètement terminées alors que les autres actions sont toujours en cours de réalisation, certaines devant initialement s'échelonner une période de plus de cinq années. À partir des expériences acquises dans les dernières années, l'Organisme a planifié les prochains processus et outils de suivi de la mise en œuvre du plan d'action 2021-2026, qui intégreront notamment, la signature et le suivi d'ententes de bassin.

## Intégrer le PDE dans l'outil de suivi du réseau

En 2019, l'Organisme a poursuivi l'intégration des données du PDE dans l'*Application de la gestion intégrée des ressources en eau* (AGIRE) développée par le ROBVQ. Cette application permet de synthétiser et uniformiser les données des 40 PDE de la province. Il permet également un meilleur suivi des actions et réalisations ainsi que la production de rapports personnalisés. Cet outil est maintenant le lieu de production de livrables attendus par le MELCC. Cette application devrait éventuellement être ouverte aux acteurs de l'eau du territoire. L'Organisme terminera l'intégration des données dans l'application en 2020 et veillera à les mettre à jour continuellement.

## Mettre à jour l'état d'avancement de la mise en œuvre du PDE dans l'outil de suivi du réseau

Au début de l'année 2020, l'Organisme a intégré les réalisations de 2019-2020 et a procédé à la mise à jour de l'état d'avancement de la mise en œuvre du PDE dans le but de préparer les livrables attendus par le MELCC.

## Évaluer l'efficacité des ententes de bassin signées entre 2013 et 2015

Entre 2013 et 2015, l'OBVRLY avait mis en place des protocoles d'entente volontaire auprès de plusieurs municipalités de son territoire afin d'assurer la réalisation d'actions inscrites au plan d'action de son *Plan directeur de l'eau*. Le plan d'action étant venu à échéance en 2019, un bilan des ententes a été réalisé. Les municipalités sont généralement intéressées à renouveler le processus. Toutefois, elles ont manifesté l'intérêt pour recevoir des synthèses personnalisées du PDE documentant les problématiques locales et des actions précises pour atténuer leurs causes. Les municipalités ont également montré un intérêt pour obtenir une expertise en continu sur différents dossiers.



## ORIENTATION 6 : Soutenir les acteurs de l'eau dans la mise en œuvre du PDE

### Réaliser la mise en œuvre de certaines actions du PDE

#### Entretien des bandes riveraines en milieu agricole

L'OBVRLY, en partenariat avec AGIR Maskinongé et les producteurs agricoles, a coordonné pour une troisième année consécutive un projet d'entretien des bandes riveraines en milieu agricole dans plusieurs bassins versants du territoire. En tout, un peu plus de 6 000 mètres de haies ont été entretenus sur le territoire de l'Organisme chez 9 producteurs agricoles. Plus de 200 végétaux ont été remplacés suite à l'entretien. La caractérisation a montré un taux de mortalité de 5 % des plants implantés depuis les dernières années, ce qui est très positif. Cette prise en charge de l'entretien des aménagements est très appréciée des entreprises agricoles participantes.



#### Lac à la Perchaude - Phase 3

Avec l'appui financier de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, l'OBVRLY a procédé à divers relevés dans le bassin versant du lac à la Perchaude au printemps 2019 afin de localiser les différentes sources de pollution. L'estimation de la contribution des apports en phosphore selon le type de milieux a été réalisée au courant de l'automne 2019. Le rapport a été remis en mars 2020 et les résultats permettront de prioriser des secteurs d'intervention et d'identifier les actions les plus pertinentes à mettre en œuvre afin de ralentir le vieillissement prématuré du lac. Cette approche est nécessaire à l'élaboration d'un plan directeur de lac en bonne et due forme.





### Puits privés de la Mauricie

Le projet « Qualité de l'eau des puits privés de la Mauricie » est le résultat d'une concertation entre 21 organisations de la Mauricie et visait les objectifs suivants :

1. Sensibiliser les propriétaires de puits aux bonnes méthodes de protection et à l'importance de faire un suivi de leur qualité de l'eau;
2. Éduquer les propriétaires pour une meilleure gestion des puits, sur leur aménagement et des sources de pollution locale;
3. Responsabiliser et autonomiser des propriétaires concernant la gestion de leur puits;
4. Accompagner les propriétaires dans les méthodes d'échantillonnage et de décontamination;
5. Acquérir des connaissances en matière de qualité de l'eau souterraine sur tout le territoire de la Mauricie.

Coordonné par l'OBVRLY et la SAMBBA en 2019, ce projet a permis de rencontrer individuellement 557 propriétaires d'ouvrages de captage d'eau individuels dans 36 municipalités du territoire des deux bassins versants, afin de les sensibiliser aux recommandations à suivre pour une saine gestion de leur source d'approvisionnement en eau. Les résidences visitées s'approvisionnaient en eau par différents ouvrages de captage d'eau individuels : puits tubulaire ou artésien, puits de surface, gélinite, pointe filtrante, captage de source ou installation puisant dans un plan d'eau.



Puits tubulaires



Puits de surface



Pointes filtrantes

Chaque rencontre, d'une durée approximative de 40 minutes, était divisée en trois parties : 1) une séance d'information, 2) le prélèvement d'un échantillon d'eau au robinet de la cuisine et 3) une caractérisation du milieu environnant du puits. Les échantillons d'eau prélevés à chaque résidence ont fait l'objet d'une analyse par un laboratoire accrédité pour les bactéries atypiques, les coliformes totaux, la bactérie *Escherichia coli*, les entérocoques, les nitrites-nitrates, le fer et le manganèse.

Les analyses ont permis d'identifier certaines problématiques. Au total, 161 échantillons sur 557 (28,9 %) ont présenté une non-conformité pour l'un ou l'autre des paramètres bactériologiques. La situation est d'autant plus préoccupante lorsque l'on sépare les types d'ouvrages : 57 % des puits présentant un dépassement des normes de potabilité sont un puits de surface, comparé au 28% qui sont des puits tubulaires ou artésiens et 6% des pointes filtrantes.

D'un point de vue esthétique, les problématiques les plus fréquentes sont reliées à des concentrations excessives en manganèse et en fer. Ces métaux sont souvent présents à l'état naturel en raison de l'altération météorique des roches et des minéraux. Dans le cadre du projet, 12 % des puits présentaient un dépassement pour le fer (objectif esthétique de 0,3 mg/L) et 8 % un dépassement de la norme de potabilité du manganèse à 0,12 mg/L. Les puits tubulaires étaient les plus impactés avec 45 % pour le fer et 60 % pour le manganèse. Cela s'explique notamment par la profondeur des puits, l'eau y étant en contact avec plus de matériaux rocheux que dans les puits de surface par exemple.

À la lumière des résultats et des observations du projet, il apparaît que la façon la plus efficace d'agir pour améliorer la protection de la santé des citoyens et la qualité de l'eau de consommation provenant d'ouvrages de captage d'eau individuels est de réduire, voire d'éliminer les contraintes logistiques liées à ces analyses.



## Développer une offre de service pour la réalisation des analyses de vulnérabilité des sources d'eau potable

Adopté en juillet 2014 par le gouvernement du Québec, le *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (RPEP) est un règlement provincial qui a préséance sur tout règlement municipal. Ce règlement vise à mettre en œuvre un nouveau régime d'autorisation des prélèvements d'eau et à renforcer la protection des sources d'eau potable du Québec. Le RPEP vient notamment obliger les responsables de prélèvement d'eau de catégorie 1 (système d'aqueduc desservant plus de 500 personnes) à transmettre au ministère un rapport d'analyse de la vulnérabilité de leur source, signé par un professionnel avant le 1er avril 2021.

La vulnérabilité de l'aquifère à la contamination par rapport aux activités de surface a été établie sur la base de l'indice DRASTIC. Plus l'indice est élevé, plus le potentiel de contamination de la nappe d'eau souterraine est élevé. Cette méthode tient compte de sept paramètres hydrogéologiques, soit la profondeur de l'aquifère, le taux de recharge, la nature de l'aquifère, le type de sol superficiel, la pente du terrain, la nature de la zone comprise entre la surface et le toit de l'aquifère et enfin, la conductivité hydraulique.

Quatre Municipalités (Saint-Boniface ; Saint-Élie-de-Caxton ; Saint-Alexis-des-Monts et Charette) et la Régie d'aqueduc de Grand Pré ont mandaté l'OBVRLY pour la réalisation de l'analyse de vulnérabilité de leur source d'eau potable.

## Développer une offre de service pour l'accompagnement des MRC dans la réalisation des Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH)

Un *Plan régional des milieux humides et hydriques* (PRMHH) est document de planification qui vise à intégrer la conservation des milieux humides et hydriques (MHH) à la planification d'une MRC, en favorisant un aménagement durable et structurant du territoire. Il est réalisé par une MRC, en concertation avec des acteurs du milieu, dans le but d'élaborer une stratégie de mise en œuvre, un plan d'action et des mesures de suivi. L'OBVRLY a reçu le mandat est de réaliser le PRMHH de la MRC de Maskinongé, conformément au guide *Les plans régionaux des milieux humides et hydriques - Démarche d'élaboration*. Pour ce faire, trois comités ont été créés :

- Le comité directeur, dont le mandat est d'approuver les étapes du PRMHH;
- Le comité technique, dont le mandat est d'orienter les réalisations du PRMHH (Coordonné par la MRC);
- Le comité de travail, dont le mandat est de rédiger le PRMHH (Coordonné par l'OBVRLY).

En parallèle aux activités de la MRC, une table de concertation régionale des MRC sera animée par *Environnement Mauricie* de manière à susciter un arrimage entre les MRC de la région. À cette table de concertation, des invités assisteront sur invitation aux rencontres de manière à alimenter les réflexions, tels que des représentants de ministères, des organismes ayant des expertises jugées pertinentes et autres. De plus, une démarche de concertation est réalisée en parallèle afin que le projet soit accepté par les différentes parties prenantes du territoire de la MRC.



## Développer une offre de service pour l'accompagnement des municipalités dans la gestion intégrée des risques d'inondations

### Accompagnement de la MRC de Maskinongé dans la mise à jour de la cartographie des zones inondables

Dans le cadre de cette démarche régionale, l'Organisme fournit un soutien technique et logistique au service technique de la MRC de Maskinongé. En 2019, l'Organisme a notamment mis en place, en partenariat avec la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, une station de relevés du couvert de neige dans le secteur du lac Sacacomie. L'équipe a réalisé des relevés mensuels et bi-mensuels de relevés de neige de janvier à mars. Les données récoltées permettent actuellement d'améliorer les prévisions hydrologiques pour le bassin versant de la rivière du Loup. L'Organisme réalise également divers mandats ponctuels liés à l'acquisition de données, la recherche documentaire et à des demandes d'autorisation diverses.



### Délimitation de la ligne des hautes eaux (LHE)

Le projet consistait à déterminer la ligne des hautes eaux (endroit qui distingue la rive du littoral d'un cours d'eau et qui correspond au niveau atteint par les eaux d'une crue susceptible de se produire une fois tous les deux ans) dans les principaux cours d'eau du territoire à l'aide de la méthode botanique experte. Les données récoltées seront intégrées dans un modèle prévisionnel hydrologique tout en tenant compte des processus fluviaux naturels et des changements climatiques. Le modèle permettra de délimiter les zones à risque d'inondation sur le territoire. La mise à jour de la cartographie des zones inondables sera également intégrée au futur *Schéma d'aménagement et de développement* de la MRC de Maskinongé. Au total, l'OBVRLY a délimité la LHE sur plus de 90 km de cours d'eau de son territoire d'intervention.

### Déploiement d'un système de surveillance des niveaux d'eau et d'un système d'alerte

Dans le cadre de ce projet, six stations hydrométriques autonomes seront installées dans les principaux cours d'eau de la MRC de Maskinongé, notamment dans les bassins versants de la rivière du Loup et de la rivière Yamachiche. Les données récoltées par ce réseau de stations seront accessibles au public et aux différents intervenants municipaux du territoire. Le réseau sera également intégré à un système d'alertes relatif aux inondations. En 2019, l'Organisme a fourni un soutien technique et logistique à la MRC de Maskinongé. Il a notamment préparé tous les documents nécessaires à l'obtention d'un financement de 300 000 \$ du ministère de la Sécurité publique et a collaboré à l'étude préliminaire des sites. Le système de surveillance devrait être prêt pour la fin de l'année 2020.



### Développer une offre de service pour l'accompagnement des municipalités dans la gestion durable des eaux pluviales

Dans le cadre du projet sur les problématiques de la rivière Saint-Louis, à Saint-Paulin, l'OBVRLY a proposé à la Municipalité de Saint-Paulin de réaliser l'*Autodiagnostic municipal en gestion durable des eaux pluviales*. L'autodiagnostic, sous forme d'un guide et d'un questionnaire, est divisé en trois chapitres, à savoir le milieu urbain, le milieu agricole et le milieu forestier. Il permet d'identifier les forces et les faiblesses dans l'aménagement du territoire municipal afin d'améliorer la planification actuelle et future de façon à réduire les problématiques liées aux eaux de ruissellement. À la suite du questionnaire dûment rempli, des recommandations seront émises. Cet exercice pourrait également être recommandé autres municipalités de notre territoire qui souhaitent être accompagnées dans une meilleure gestion des eaux pluviales.

### Réaliser les relevés sanitaires dans les municipalités participantes

Afin d'établir un portrait de l'état de conformité et du degré de nuisance des systèmes de traitement des eaux usées des résidences isolées (action inscrite au plan d'action du PDE), l'OBVRLY a poursuivi cette année la réalisation de relevés sanitaires. Pour l'année 2019-2020, quatre municipalités ont participé, soit Saint-Léon-le-Grand (2e phase), Sainte-Angèle-de-Prémont, Yamachiche (1re phase) et Saint-Édouard-de-Maskinongé (à l'extérieur de notre territoire d'intervention). Au total, 628 résidences ont été caractérisées. Dans l'ensemble, 37 % des résidences inventoriées contaminent directement l'environnement et 5 % indirectement (excluant les résultats de Saint-Édouard).



### Coordonner des projets collectifs en milieu agricole

#### Restauration et conservation des habitats riverains des principaux cours d'eau de la municipalité de Sainte-Ursule

Le bassin versant de la Petite rivière du Loup à Sainte-Ursule, au sol argileux et sensible à l'érosion, subit des pressions anthropiques menant à la dégradation de la qualité de ses eaux de surface. Parmi les pressions anthropiques, le travail conventionnel et les cultures à grand interligne contribuent à la compaction et l'érosion des sols argileux et à l'exportation de sédiments et de nutriments vers les eaux de surface. Le présent projet collectif visait à promouvoir et instaurer des pratiques culturales durables auprès des entreprises agricoles de Sainte-Ursule afin de diminuer les pressions exercées sur la qualité de l'eau et les écosystèmes riverains.



Depuis septembre 2018, six entreprises ont été rencontrées formellement. Parmi elles, quatre entreprises ont réalisé des actions dans le cadre du programme Prime-Vert sur le territoire du projet collectif. Au total, plus de 180 ha de superficies en culture de couverture ont été implantés, un essai de culture de couverture a été réalisé (première année de suivi sur deux) et une entreprise en transition biologique s'est procuré des équipements visant à réduire les risques liés aux pesticides. Un reboisement communautaire de 2 ha a également été réalisé dans les coulées sous-exploitées d'une entreprise agricole. Le projet ainsi que les bonnes pratiques agricoles des entreprises participantes ont été promu à l'aide de diverses activités de sensibilisation. En plus des actions mises de l'avant par les entreprises agricoles participantes, l'OBVRLY a organisé une journée vitrine de démonstration de cultures de couverture tout en diffusant de façon continue des articles informatifs dans le bulletin municipal. Finalement, l'Organisme a réalisé un projet-pilote de délimitation et de balisage de bandes riveraines réglementaires, en plus d'élaborer 8 cahiers personnalisés pour certaines entreprises agricoles de la municipalité.



#### Projet collectif pour la conservation du dard de sable dans la rivière du Loup

La phase 1 du projet, réalisée en 2018, a permis de recenser les occurrences récentes de dards de sable (*Ammocrypta pellucida*) (espèce menacée) et de documenter les sources potentielles de dégradation de son habitat. La phase 2 consiste en un accompagnement soutenu de la population riveraine et des entreprises agricoles du bassin versant de la rivière du Loup. Les populations de Saint-Léon-le-Grand, Saint-Sévère et Charette seront donc accompagnées afin de mettre en place des aménagements (cultures de couverture, bandes riveraines, jardins de pluie, etc.) permettant de réduire à la source les menaces à l'habitat du dard de sable. Quelques rencontres d'entreprises agricoles et de propriétaires résidentiels ont été réalisées, principalement à Saint-Sévère et Saint-Léon-le-Grand.



Crédit photo : Ferme 7 Terres

En 2019, deux riverains ont réalisé des aménagements dans le bassin versant du projet, soit une stabilisation végétale de talus de ponceau et la plantation d'une haie brise-vent qui permettra de protéger une plantation existante de 5 000 m<sup>2</sup>. Plusieurs autres résidents se sont également engagés à réaliser des plantations et à aménager des jardins de pluie. Au niveau agricole, une entreprise a réalisé un essai de blé d'automne (culture de couverture) dans une parcelle riveraine en pente de 9,5 ha. Cette même entreprise a également réalisé cinq ouvrages hydro-agricoles. Les superficies additionnelles en culture de couverture dans le bassin versant ciblé et financées par le programme Prime-Vert ont atteint près de 15 ha en 2019. Les efforts de mobilisation se poursuivront jusqu'au 31 mars 2021.



## ORIENTATION 7 : Structurer et mettre en œuvre la stratégie de communication de l'OBVRLY

Réaliser un plan de communication pour la période 2019-2022

L'OBVRLY a travaillé à l'élaboration d'une stratégie de communication qui comprend une politique éditoriale et un plan de communication muni d'un plan d'action. La démarche devrait être terminée à l'été 2020.

Diffuser et mettre à jour les plateformes de communication de l'Organisme (site Web, page Facebook, Instagram, etc.)

L'OBVRLY actualise chaque semaine son site Web afin d'assurer un suivi adéquat des projets en cours.

### Facebook :

- 130 publications entre le 1er avril 2019 et 31 mars 2020
- 531 mentions « J'aime » au 31 mars 2020 (+ 178 en un an)

### Instagram :

- 70 publication entre le 1er avril 2019 et 31 mars 2020
- 158 abonnées le 31 mars 2020

Diffuser le bulletin Eau Courant au moins 3 fois par année

- Volume 11, No 2, mai 2019
- Volume 12, No 1, janvier 2020

Animer le Mois de l'eau

- Activités de Pêche en herbe à Saint-Alexis-des-Monts (8 et 22 juin 2019)
- Journée de l'environnement de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc en collaboration avec BVSM (18 juin 2019)
- *Saint-Paulin en Fête !* par l'O.T.J. Saint-Paulin (22 juin 2019)
- Concours photos d'enfants pour les cahiers agricoles du projet collectif à Sainte-Ursule
- Concours pour gagner divers prix en participant au sondage concernant la priorisation des problématiques du PDE



Autres animations

- Les débrouillards en famille par Technoscience Mauricie, Centre-du-Québec au séminaire Saint-Joseph (9 et 10 novembre 2019)
- Journées portes ouvertes des stations d'eau potable de la Ville de Trois-Rivières en partenariat avec BVSM et la SAMBBA (15 septembre 2019)

Diffuser des articles personnalisés dans les bulletins municipaux

### Toutes les municipalités du territoire d'intervention :

- Programme d'échantillonnage de puits privés (mai 2019)
- Campagne *En action dans le sens de l'eau !* (juin 2019)

### Les Affaires municipales-Sainte-Ursule :

- Haies brise-vent (avril 2019)
- Dynamique des cours d'eau (mai 2019)
- Concours photos (juin 2019)
- Drainage (août 2019)
- Financement disponible pour projet collectif (septembre 2019)
- Journée démonstration au champs (octobre 2019)
- Portrait de l'entreprise Lessard (décembre 2019)
- Santé des sols (janvier 2020)
- Portrait de l'entreprise Lampron (février 2020)

### Le Stalexique Saint-Alexis-des-Monts :

- Guide de prévention des espèces aquatiques envahissantes (mars et avril 2019)
- Importance de l'analyse d'eau des puits privés (mai et juin 2019)



## ORIENTATION 1 : Accroître la reconnaissance et la crédibilité de l'OBVRLY

- 1.1 Participer aux comités et tables de concertation du territoire liés à la gestion de l'eau
- 1.2 Offrir une formation aux acteurs municipaux sur la gestion de l'eau (rôles, responsabilités, moyens d'action)
- 1.3 Établir et consolider des partenariats avec les organismes impliqués dans la gestion de l'eau du territoire d'intervention
- 1.4 Participer de façon objective et scientifique aux consultations sur les dossiers relatifs à l'eau
- 1.5 Participer à des activités de nettoyage des cours d'eau

## ORIENTATION 2 : Développer l'expertise et les savoir-faire de l'OBVRLY sur les grands dossiers de la gestion de l'eau

- 2.1 Élaborer un plan de perfectionnement individuel des employé(e)s permanent(e)s
- 2.2 Soutenir la formation continue des employé(e)s
- 2.3 Favoriser la participation des employé(e)s aux activités des partenaires régionaux (TCR, OBV, MRC, CRE, etc.) et nationaux (ROBVQ)
- 2.4 Colliger dans un répertoire les ressources (livres, revues, etc.) et expertises en lien avec la gestion de l'eau

## ORIENTATION 3 : Assurer la mobilisation et la concertation des acteurs de l'eau

- 3.1 Élaborer une stratégie de mobilisation des acteurs de l'eau
- 3.2 Mettre en œuvre la stratégie de mobilisation
- 3.3 Évaluer la pertinence de la mise en place de tables concertation et les mettre en place au besoin



## ORIENTATION 4 : Consolider les structures de fonctionnement de l'Organisme

- 4.2 Développer et mettre à jour un répertoire des processus de l'Organisme (comptabilité, gestion de projet, montage financier, communications, etc.)
- 4.3 Développer un cahier de l'employé(e) (mission, mandats, processus, règles de fonctionnement, etc.)
- 4.5 Identifier et développer les politiques pertinentes pour améliorer le fonctionnement de l'Organisme
- 4.6 Réaliser des mandats visant la planification, la caractérisation, l'éducation et la sensibilisation en lien avec les problématiques de gestion de l'eau auprès des partenaires
- 4.7 Développer et promouvoir une offre de service auprès des partenaires afin d'assurer une diversification et la pérennité des activités de l'OBVRLY
- 4.8 Recruter et consolider le réseau des membres de l'Organisme



## ORIENTATION 5 : Réaliser la mise à jour, la promotion et le suivi de la mise en œuvre du PDE

- 5.1 Effectuer le suivi de la qualité de l'eau des milieux aquatiques du territoire
- 5.2 Développer et mettre en œuvre un plan d'acquisition de connaissance pour le PDE et intégrer les nouvelles données (mise à jour annuelle)
- 5.3 Établir des partenariats dans le cadre de projets de recherche universitaires
- 5.4 Mettre à jour la section du diagnostic du PDE
- 5.5 Produire une synthèse personnalisée du PDE pour les municipalités
- 5.6 Mettre à jour le plan d'action du PDE
- 5.9 Mettre à jour les éléments inscrits au PDE concernant les objectifs en matière de conservation des ressources en eau et des milieux qui leur sont associés établis par l'OBVRLY selon les attentes du MELCC
- 5.10 Effectuer une tournée des municipalités pour faire la promotion et le suivi de la mise en œuvre du PDE
- 5.12 Développer une offre d'activités éducatives
- 5.13 Réaliser des activités éducatives dans les écoles et les camps de jour municipaux
- 5.14 Soutenir les partenaires dans la mise en œuvre des actions du PDE (demandes de subvention, expertise, etc.)
- 5.15 Participer aux activités liées à la révision du *Schéma d'aménagement et de développement* de la MRC de Maskinongé
- 5.16 Effectuer le suivi de la mise en œuvre des actions/réalisations du PDE auprès du MELCC selon le modèle fourni
- 5.18 Effectuer le suivi du plan d'action
- 5.20 Mettre à jour l'état d'avancement de la mise en œuvre du PDE dans l'outil de suivi du réseau
- 5.22 Signer de nouvelles ententes de bassin



## ORIENTATION 6 : Soutenir les acteurs de l'eau dans la mise en œuvre du PDE

- 6.1 Réaliser la mise en œuvre de certaines actions du PDE
- 6.2 Réaliser des analyses de vulnérabilité des sources d'eau potable
- 6.3 Réaliser le *Plan régional des milieux humides et hydriques* (PRMHH) de la MRC de Maskinongé
- 6.4 Développer une offre de service pour l'accompagnement des municipalités dans la gestion intégrée des risques d'inondations
- 6.5 Développer une offre de service pour l'accompagnement des municipalités dans la gestion durable des eaux pluviales
- 6.6 Réaliser les relevés sanitaires dans les municipalités participantes
- 6.7 Coordonner des projets collectifs en milieu agricole
- 6.8 Participer au déploiement de stations hydrométriques dans le cadre de la mise à jour des zones inondables de la MRC de Maskinongé
- 6.9 Mettre à jour les profils physicochimiques des lacs de Saint-Élie-de-Caxton





## ORIENTATION 7 : Structurer et mettre en œuvre la stratégie de communication de l'OBVRLY

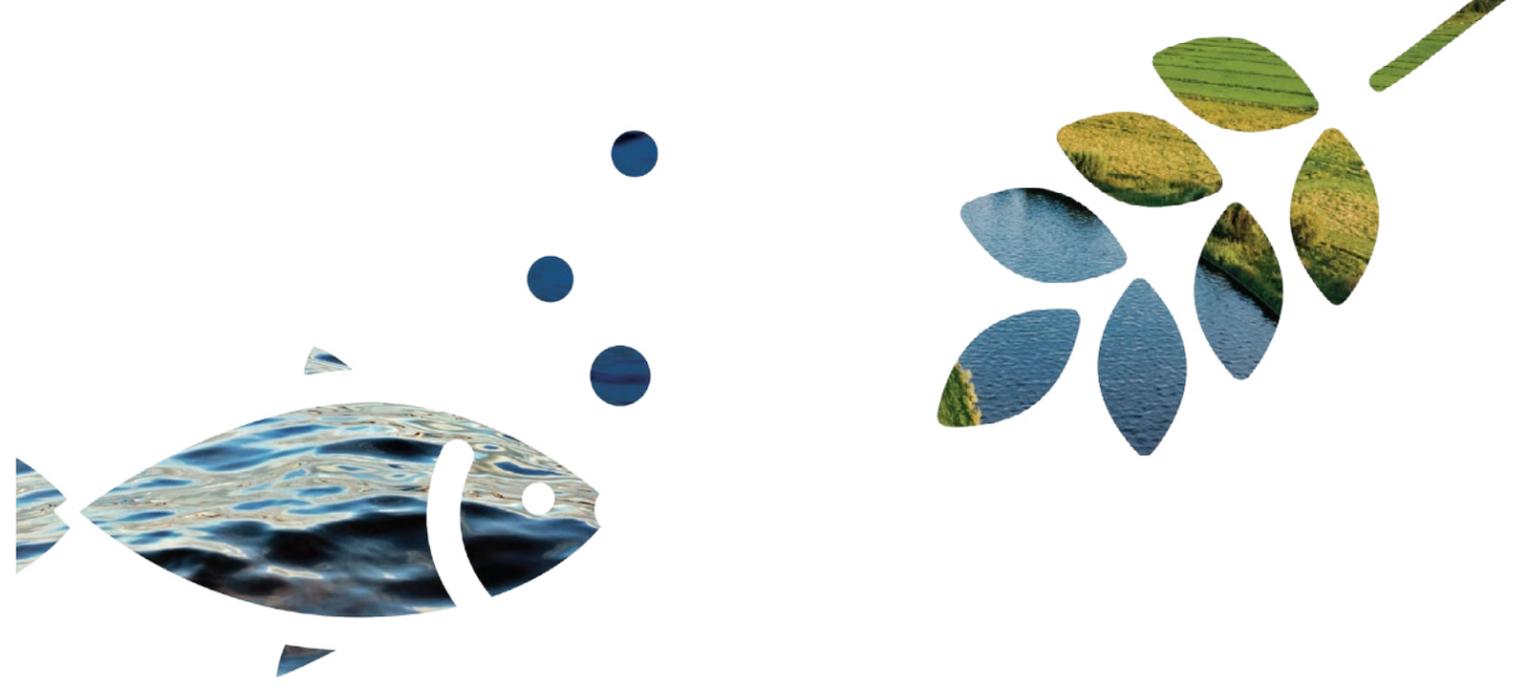
- 7.2 Adopter et mettre en œuvre le *Plan de communication 2020-2023*
- 7.3 Diffuser les plateformes de communication de l'Organisme (site Web, page Facebook, Instagram, etc.)
- 7.4 Diffuser le bulletin *Eau Courant* (ou autre outil d'information) au moins 3 fois par année
- 7.5 Diffuser les bonnes pratiques des partenaires sur le Répert'eau
- 7.6 Animer le Mois de l'eau
- 7.7 Diffuser des articles personnalisés dans les bulletins municipaux
- 7.8 Mettre à jour le site Web de l'Organisme



# BUDGET 2020-2021

	Prévisions 2020-2021 - GIEBV	Prévisions 2020-2021 - PROJETS	Total prévisions 2020-2021
<b>REVENUS</b>			
Subvention statutaire	344 049,00 \$	- \$	344 049,00 \$
Ministères	- \$	43 447,00 \$	43 447,00 \$
Municipalités & MRC	- \$	225 000,00 \$	225 000,00 \$
Subvention salariale	- \$	4 000,00 \$	4 000,00 \$
Vente services	- \$	180,00 \$	180,00 \$
Ressource partagée	- \$	21 104,11 \$	21 104,11 \$
Revenus d'intérêts	6 000,00 \$	2 000,00 \$	8 000,00 \$
<b>DÉPENSES</b>			
Salaires et charges sociales	268 416,00 \$	174 837,06 \$	443 253,06 \$
Loyer	13 733,00 \$	9 572,58 \$	23 305,58 \$
Taxes municipales & scolaires	1 200,00 \$	- \$	1 200,00 \$
Assurances	600,00 \$	3 200,00 \$	3 800,00 \$
Entretien local	500,00 \$	425,00 \$	925,00 \$
Télécommunications	3 000,00 \$	1 261,48 \$	4 261,48 \$
Papeterie et fournitures de bureau	4 500,00 \$	1 000,00 \$	5 500,00 \$
Communications & impression	3 100,00 \$	2 275,00 \$	5 375,00 \$
Matériel & équipement	16 950,00 \$	4 718,00 \$	21 668,00 \$
Logiciels	3 000,00 \$	- \$	3 000,00 \$
Services informatiques	2 250,00 \$	- \$	2 250,00 \$
Frais de poste	250,00 \$	25,00 \$	275,00 \$
Frais de formation	6 000,00 \$	- \$	6 000,00 \$
Honoraires	11 000,00 \$	46 795,00 \$	57 795,00 \$
Abonnements et cotisations	300,00 \$	- \$	300,00 \$
Cotisation et péréquation ROBVQ	1 500,00 \$	- \$	1 500,00 \$
Repas, séjours et déplacements employés	5 000,00 \$	12 540,00 \$	17 540,00 \$
Repas, séjours et déplacements administrateurs	3 500,00 \$	- \$	3 500,00 \$
Inscription congrès	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$
Frais de représentation	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Frais bancaires	250,00 \$	- \$	250,00 \$
Frais CA, AGA et comités	2 500,00 \$	- \$	2 500,00 \$
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>350 049,00 \$</b>	<b>295 731,11 \$</b>	<b>645 780,11 \$</b>
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>350 049,00 \$</b>	<b>256 649,12 \$</b>	<b>606 698,12 \$</b>
<b>BÉNÉFICE (PERTE) FINAL</b>	<b>- \$</b>	<b>39 081,99 \$</b>	<b>39 081,99 \$</b>

# PARTENAIRES



Organisme de bassins versants  
des rivières du Loup et des Yamachiche

760, boul. Saint-Laurent Est  
Louiseville, Québec  
J5V 1H9 [www.obvrly.ca](http://www.obvrly.ca)